



## CHAPITRE XIX.

*De la Division du Tems à Otahiti. Manière de compter & de calculer les distances ; Langue , Maladies , Funérailles & Enterremens , Religion , Guerre , Armes & Gouvernement des Otahitiens. Quelques observations générales à l'usage des Navigateurs qui iront par la suite dans les Mers du Sud.*

Nous n'avons pas pu acquérir une connoissance parfaite de la manière dont les Otahitiens divisent le tems ; nous avons cependant observé que lorsqu'ils parlent du tems passé ou à venir , ils n'emploient jamais d'autre terme que *Malama* , qui signifie Lune : ils comptent treize de ces Lunes & recommencent ensuite par la première de cette révolution , ce qui démontre qu'ils ont une notion de l'année solaire. Il nous a été impossible de découvrir comment ils calculent leurs mois , de façon que treize de ces mois répondent à l'année ; car ils disent que chaque mois a vingt-neuf jours , en y comprenant un de ces jours dans lequel la Lune n'est pas visible. Ils nous ont annoncé souvent les fruits qui seroient de saison , & le tems qu'il feroit dans chacun de ces mois , pour lesquels ils ont des noms particuliers : ils donnent un nom général à tous les mois pris

---

ANN. 1769.  
Juillet.  
Division du  
tems chez les  
Otahitiens.

ensemble, quoiqu'ils ne s'en servent que lorsqu'ils parlent des mystères de leur Religion.

ANN. 1769.  
Juillet.

Le jour est divisé en douze parties, six pour le jour & six pour la nuit, & chaque partie est de deux heures : ils déterminent ces divisions avec assez d'exactitude par l'élévation du Soleil, lorsqu'il est au-dessus de l'horison ; mais il y en a peu qui, pendant la nuit, à l'inspection des Etoiles, puissent dire quelle heure il est.

Nombres.

EN comptant ils vont d'un à dix, nombre des doigts des deux mains ; & quoiqu'ils aient pour chaque nombre un nom différent, ils prennent ordinairement leurs doigts un par un & passent d'une main à l'autre, jusqu'à ce qu'ils soient parvenus au nombre qu'ils veulent exprimer. Nous avons observé en d'autres cas que lorsqu'ils conversent entr'eux, ils joignent à leurs paroles des gestes si expressifs qu'un Etranger peut facilement comprendre ce qu'ils disent.

QUAND ils comptent au-delà de dix ils répètent le nom de ce nombre, & ils y ajoutent le mot *plus*, dix & un de *plus* signifie onze, dix & deux de *plus* signifie douze, & ainsi du reste, comme nous disons vingt & un, vingt-deux : s'ils arrivent à dix & dix de *plus*, ils ont une nouvelle dénomination pour ce nombre, ainsi que les Anglois comptent par vingtaines ; lorsqu'ils calculent dix de ces vingtaines, ils ont un mot pour exprimer deux cens. Nous n'avons pas pu découvrir s'ils ont d'autres termes pour signifier un plus grand



nombre ; il ne paroît pas qu'ils en aient besoin , car ces deux cens dix fois répétées montent à deux mille ; quantité si forte pour eux qu'elle ne se rencontre presque jamais dans leurs calculs.

ANN. 1769.  
Juillet.

ILS sont moins avancés dans l'art de mesurer les distances que dans celui de compter les nombres ; ils n'ont qu'un terme qui répond à notre brasse : lorsqu'ils parlent de la distance d'un lieu à un autre , ils l'expriment comme les Afiatiques , par le tems qu'il faut pour la parcourir.

LA langue des Otahitiens est douce & mélodieuse , elle abonde en voyelles , & nous apprîmes aisément à la prononcer ; mais nous trouvâmes qu'il étoit très-difficile de leur enseigner à prononcer un seul mot de la nôtre. Cette difficulté provenoit peut-être non-seulement de ce que l'Anglois est rempli de consonnes , mais encore parce que cette langue à une composition particulière ; car ils prononçoient avec beaucoup de facilité les mots Espagnols & Italiens , lorsqu'ils finissoient par des voyelles.

Langue.

Nous ne connoissons pas assez la langue d'*Otahiti* pour savoir si elle est abondante ou stérile ; elle est sûrement très-imparfaite , car les noms & les verbes n'y ont presque aucune inflexion : elle a peu de noms qui aient plus d'un cas , & peu de verbes qui aient plus d'un tems. Nous ne trouvâmes pas beaucoup de difficulté à nous entendre mutuellement , en parlant quelques mots de la langue de ces Insulaires , ce qu'on aura peut-être de la peine à croire.

ANN. 1769.  
Juillet.

ILs ont pourtant certaines *affixes* en petit nombre qui leur sont très-utiles, mais qui nous embarrassoient extrêmement : un Otahitien demande à un de ses compatriotes : *harre hea ?* » Où allez-vous ? » l'autre répond *ivahinera*, » auprès de mes femmes ; » sur quoi le premier répétant, par manière d'interrogation : » auprès de vos femmes ; » le second lui dit *Ivahine-reira*, » oui, je vais auprès de mes femmes. » Les syllabes *era* & *eira*, qu'ils ajoutent ainsi, sauvent plusieurs mots aux deux interlocuteurs.

J'AI inféré un petit nombre de mots, d'où on pourra peut-être se former quelque idée de la langue des Otahitiens.

Pupo,	la tête.
Ahewh,	le nez.
Roourou,	les cheveux.
Outou,	la bouche.
Niheo,	la dent.
Arrero,	la langue.
Meu-eumi,	la barbe.
Tiarraboa,	le gosier.
Tuamo,	les épaules.
Tuah,	le dos.
Oama,	la poitrine.
Eu,	les mammelles.
Oboo,	le ventre.
Rema,	le bras.
Oporema,	la main.
Manneow,	les doigts.
Mieu,	les ongles.

Touhe,



Touhe ,	<i>les fesses.</i>
Hoouhah ,	<i>les cuisses.</i>
Avia ,	<i>les jambes.</i>
Tapoa ,	<i>les pieds.</i>
Booa ,	<i>un cochon.</i>
Moa ,	<i>une volaille.</i>
Euree ,	<i>un chien.</i>
Eure-eure ,	<i>fer.</i>
Ooroo ,	<i>fruit à pain.</i>
Hearee ,	<i>noix de coco.</i>
Mia ,	<i>bananes.</i>
Vaee ,	<i>plantes sauvages.</i>
Poe ,	<i>verroteries.</i>
Poe matawewwe ,	<i>perle.</i>
Ahou ,	<i>un vetement.</i>
Avee ,	<i>un fruit ressemblant à la pomme.</i>
Ahee ,	<i>un autre fruit ressemblant à la châtaigne.</i>
Ewharre ,	<i>une maison.</i>
Whennua ,	<i>une isle élevée.</i>
Motu ,	<i>une isle basse.</i>
Toto ,	<i>sang.</i>
Aeve ,	<i>os.</i>
Aeo ,	<i>chair.</i>
Mae ,	<i>gras.</i>
Tuea ,	<i>maigre.</i>
Huru-huru ,	<i>poils.</i>
Eraow ,	<i>un arbre.</i>
Ama ,	<i>une branche.</i>
Tiale ,	<i>une fleur.</i>

ANN. 1769.  
Juillet.

Huero ,	<i>fruit.</i>
Etummoo ,	<i>la tige.</i>
Aaa ,	<i>la racine.</i>
Eiherre ,	<i>plantes herbacées.</i>
Oopa ,	<i>un pigeon.</i>
Avigne ,	<i>un perroquet.</i>
A-a ,	<i>une autre espèce de perroquet.</i>
Mannu ,	<i>un oiseau.</i>
Mora ,	<i>un canard.</i>
Mattow ,	<i>un hameçon.</i>
Toura ,	<i>une corde.</i>
Mow ,	<i>un goulu de mer.</i>
Mahi-mahi ,	<i>un dauphin.</i>
Mattera ,	<i>une baguette à pêcher.</i>
Eupea ,	<i>un filet.</i>
Mâhanna ,	<i>le soleil.</i>
Malama ,	<i>la lune.</i>
Whettu ,	<i>une étoile.</i>
Whettu-euphe ,	<i>une comète.</i>
Erai ,	<i>le ciel.</i>
Eatta ,	<i>un brouillard.</i>
Miti ,	<i>bon.</i>
Eno ,	<i>mauvais.</i>
A ,	<i>oui.</i>
Ima ,	<i>non.</i>
Paree ,	<i>laid.</i>
Parorce ,	<i>pressé de la faim.</i>
Pia ,	<i>plein.</i>
Timahah ,	<i>pesant.</i>
Mama ,	<i>leger.</i>
Poto ,	<i>court.</i>



Roa,	<i>grand.</i>
Nehenne,	<i>doux.</i>
Mala-mala,	<i>amer.</i>
Whanno,	<i>aller loin.</i>
Harre,	<i>aller.</i>
Arrea,	<i>s'arrêter.</i>
Enoho,	<i>rester.</i>
Rohe rohe,	<i>être fatigué.</i>
Maa,	<i>manger.</i>
Inoo,	<i>boire.</i>
Ete,	<i>comprendre.</i>
Warrido,	<i>dérober.</i>
Worridde,	<i>être en colère.</i>
Teparahi (a),	<i>battre.</i>

---

ANN. 1769.  
Juillet.

IL n'est pas besoin de dire qu'il y a peu de maladies Maladies. chez un peuple dont la nourriture est si simple, & qui en général ne s'enivre presque jamais; & si l'on en excepte quelques accès de colique, qui leur arrivent même rarement, nous n'avons point vu de maladies critiques pendant notre séjour dans l'Isle. Les naturels du pays cependant sont sujets aux érépelles & à une éruption cutanée de pustulles écailleuses, qui approchent beaucoup de la lepre: ceux en qui cette maladie a fait de grands progrès, vivent entièrement séparés de la société, chacun dans une petite cabane, construite sur un terrain qui n'est fréquenté par personne, & où on

(a) Nous répétons ici que les mots de la Langue d'Otaïiti sont écrits d'après la prononciation angloïse; ce qui explique en grande partie les différences qui se trouvent entre le Vocabulaire précédent & celui qu'a donné M. de Bougainville.

ANN. 1769.  
Juillet.

leur fournit des provisions. Nous n'avons pas pu connoître si ces malheureux avoient quelque espérance de guérison & de soulagement, ou si on les y laissoit languir & mourir dans la solitude & le désespoir. Nous remarquâmes aussi un petit nombre d'Insulaires, qui avoient sur différentes parties du corps des ulcères, qui paroissoient très-virulents; mais ceux qui en étoient affligés ne sembloient pas y faire beaucoup d'attention; ils les portoient entièrement à découvert, & sans rien appliquer dessus qui pût en écarter les mouches.

IL ne doit pas y avoir de Médecins de profession dans un pays où l'intempérance ne produit pas de maladies; cependant par-tout où l'homme souffre, il fait des efforts pour se soulager, & lorsqu'il ignore également le remède & la cause de la maladie, il a recours à la superstition; ainsi il arrive qu'à *Otahiti* & dans tous les autres pays qui ne sont pas ravagés par le luxe, ou polis par les connoissances, le soin des malades est confié aux Prêtres. La méthode que suivent les Prêtres d'*Otahiti*, pour opérer la guérison, consiste principalement en prières & en cérémonies: lorsqu'ils visitent les malades, ils prononcent plusieurs fois certaines sentences, qui paroissent être des formules établies pour ces occasions; ils tressent en même-temps très-proprement les feuilles d'une noix de coco en différentes formes; ils attachent quelques-unes de ces figures aux doigts & aux pieds du malade, & ils laissent souvent derrière lui un petit nombre de branches du *Thespecia populnea*, qu'ils appellent *E'midho*;



les Prêtres répètent ces cérémonies jusqu'à ce que le malade meure ou recouvre la santé. S'il revient en santé, ils disent que les remèdes l'ont guéri, & s'il meurt, ils déclarent que la maladie étoit incurable, en quoi peut-être ces Médecins ne diffèrent pas beaucoup de ceux des autres pays.

ANN. 1769.  
Juillet.

Si nous jugeons de leurs connoissances en Chirurgie, par les larges cicatrices que nous leur avons vues quelquefois, nous devons supposer qu'ils ont fait plus de progrès dans cet art que dans la Médecine, & que nos chirurgiens d'Europe auroient à peine l'avantage sur les leurs. Nous avons vu un homme dont le visage étoit entièrement défiguré par les suites de ses blessures; son nez, y compris l'os & le cartilage, étoit absolument ras; l'une de ses joues & un de ses yeux, avoit reçu de si terribles coups qu'ils y avoient laissé un creux où le poing pouvoit presque entrer, & où il ne restoit pourtant point d'ulcères. Tupia, qui s'embarqua avec nous, avoit été percé de part en part par une javeline, armée à la pointe, de l'os d'une espèce de raie; l'arme étoit entrée par le dos, & sortie au-dessous de la poitrine. Excepté le traitement des fractures & des luxations, le plus habile Chirurgien contribue très-peu à la guérison d'une blessure; le sang est le meilleur de tous les baumes vulnéraires, & lorsque les humeurs du corps sont pures & que le malade est tempérant, il ne faut, pour guérir la blessure la plus considérable, qu'aider à la nature en tenant la plaie propre.

Le commerce des Otahitiens avec les habitans de l'Europe, les a déjà infectés de la maladie vénérienne,



ANN. 1769.  
Juillet.

cette peste terrible qui venge les cruautés que les Espagnols ont commises en Amérique. Il est certain que le *Dauphin*, *l'Endeavour* & les deux Vaisseaux commandés par M. de Bougainville, sont les seuls bâtimens Européens qui aient abordé à *Otahiti*, & ce sont les Anglois ou les François qui y ont porté cette maladie. Le Capitaine Vallis s'est justifié sur cet article dans la relation de son voyage (*Voy. la pag. 162*); & il est très-sûr que lorsque nous arrivâmes dans l'Isle, elle y avoit déjà fait les ravages les plus effrayans. Un de nos gens l'y contracta cinq jours après notre débarquement; nous fîmes des recherches à cette occasion, & lorsque nous entendîmes un peu la langue des Insulaires, nous apprîmes qu'ils en étoient redevables aux Vaisseaux qui avoient mouillé sur le côté oriental de l'Isle, quinze mois avant notre arrivée: ils la distinguoient par un mot qui revient à celui de *pourriture*, & auquel ils donnoient une signification beaucoup plus étendue; ils nous décrivirent dans les termes les plus pathétiques, les souffrances des premiers infortunés qui en furent les victimes; ils ajoutèrent qu'elle faisoit tomber les poils & les ongles, & pourrissoit la chair jusqu'aux os; qu'elle répandit parmi eux une terreur & une consternation universelle; que les malades étoient abandonnés par leurs plus proches parens, qui craignoient que cette calamité ne se communiquât par contagion, & qu'on les laissoit périr seuls dans des tourmens qu'ils n'avoient jamais connus auparavant. Nous avons pourtant quelque raison de croire qu'ils ont trouvé un spécifique contre ce mal. Pendant notre séjour dans l'Isle, nous n'avons vu aucun Otahi-



rien , chez qui il eût fait de grands progrès ; & un de nos gens , qui alla passer quelque tems à terre , attaqué de cette maladie , s'en revint peu de tems après parfaitement guéri ; d'où il suit que la maladie s'étoit guérie elle-même , ou qu'ils connoissent la vertu des simples , & n'ajoutent pas foi aux extravagances superstitieuses de leurs Prêtres. Nous avons tâché de découvrir les qualités médicinales qu'ils attribuent à leurs plantes ; mais nous entendions trop imparfaitement leur langage pour y réussir. Si nous avions pu apprendre le spécifique qu'ils emploient contre la maladie vénérienne , à supposer qu'ils en aient un , cette découverte auroit été très-utile pour nous ; car lorsque nous quittâmes l'Isle , plus de la moitié de notre équipage l'avoit contractée.

En rapportant les incidens qui nous arrivèrent pendant notre séjour , il étoit impossible de ne pas anticiper sur les détails des coutumes , des opinions & de l'industrie de ce peuple , dont nous traitons dans ce Chapitre : afin d'éviter les répétitions , je ne ferai que suppléer à ce que je pourrois avoir omis. Nous avons déjà beaucoup parlé de la manière dont ils disposent de leurs morts : je dois observer encore ici qu'ils ont deux endroits où ils les déposent ; l'un est un hangar où ils laissent pourrir la chair du cadavre , & l'autre un lieu enclos par des murs & où ils enterrent les ossemens : ils donnent à ces hangars le nom de *Tupapow* , & à leurs cimetières enclos celui de *Morai* ; les *Morais* sont aussi des lieux destinés à une espèce de culte.

---

ANN. 1769.  
Juillet.

Manière  
dont ils dispo-  
sent de leurs  
morts.



ANN. 1769.  
Juillet.

DÈS qu'un Orahitien est mort, sa maison se remplit de parens qui déplorent cette perte ; les uns par de grandes lamentations & d'autres par des cris moins forts, mais qui sont des expressions plus naïves de la douleur. Les plus proches parents du défunt, qui sont réellement affectés par cet accident, restent en silence ; le reste des Insulaires qui composent l'assemblée profèrent de tems en tems en chœur des exclamations passionnées, & le moment d'après, ils rient & parlent ensemble sans la moindre apparence de chagrin. Ils passent de cette manière le reste du jour de la mort & toute la nuit suivante. Le lendemain au matin, le cadavre enveloppé d'étoffes est conduit au bord de la mer sur une biere que des hommes portent sur leurs épaules, & il est accompagné d'un Prêtre qui, après avoir prié sur le corps, répète ses oraisons pendant la marche du convoi. Lorsqu'ils sont arrivés près de l'eau, ils déposent le défunt sur le rivage ; le Prêtre réitere ses prières, & prenant un peu d'eau dans ses mains, il la jette non pas sur le corps mais à côté. Ils remportent ensuite le cadavre à quarante ou cinquante verges delà, & bientôt après on le rapporte une seconde fois sur le rivage où l'on renouvelle les prières & les aspersions. Ils le portent & reportent ainsi plusieurs fois, & tandis qu'ils font ces cérémonies, d'autres Insulaires construisent un hangar & environnent de palissades un petit espace de terrain. Au centre de ce hangar où *Tupapow*, ils dressent des poteaux pour soutenir la biere, & sur lesquels elle est à la fin placée ; on y laisse pourrir le cadavre jusqu'à ce que la chair soit entièrement détachée des os.

CES



CES hangars sont d'une grandeur proportionnée au rang de la personne dont ils doivent contenir le cadavre ; ceux qui sont destinés aux Otahitiens de la dernière classe, n'ont que la longueur de la bierre, & ils ne sont point entourés de palissades. Le plus grand que nous ayions jamais vu avoit onze verges de long ; les plus beaux *Tupapows* sont ornés suivant les facultés & l'inclination des parents du défunt, qui ne manquent jamais de mettre autour du mort une grande quantité de pièces d'étoffes, & qui quelquefois en couvrent presque entièrement l'extérieur du hangar. On dépose autour de ce lieu des guirlandes de noix de palmier, ou *pandanus* & de feuilles de cocos que les Prêtres entrelacent en nœuds mystérieux, avec une plante qu'ils appellent *Ethée no Moray*, & qui est particulièrement consacré aux solemnités funéraires. Ils laissent aussi à peu de distance du cadavre des aliments & de l'eau, mais on en a déjà parlé ailleurs ainsi que des autres décorations.

ANN. 1769.  
Juillet.

DÈS que le corps est déposé dans le *Tupapow*, le deuil se renouvelle. Les femmes s'assemblent & sont conduites à la porte par la plus proche parente, qui s'enfonce à plusieurs reprises la dent d'un goulu de mer dans le sommet de la tête. Le sang qui coule en abondance est reçu soigneusement sur des morceaux de toile qu'ils jettent sous la bierre ; les autres femmes suivent cet exemple, & elles réitèrent la même cérémonie pendant deux ou trois jours, tant que le zèle & la douleur peuvent la soutenir : ils reçoivent de même sur des pièces d'étoffes les larmes



ANN. 1769.  
Juillet.

qu'ils versent dans ces occasions , & ils les présentent comme des oblations au défunt. Quelques-uns des plus jeunes personnages du deuil se coupent les cheveux , & les jettent sous la biere avec les autres offrandes. Cette coutume est fondée sur ce que les Otahitiens qui croient que l'ame subsiste après la mort , imaginent d'ailleurs qu'elle erre autour du lieu où l'on a déposé le corps auquel elle étoit unie ; qu'elle observe les actions des vivants & goûte du plaisir de voir ces témoignages de leur affection & de leur douleur.

DEUX ou trois jours après que les femmes ont commencé ces cérémonies , les hommes prennent aussi le deuil , mais avant ce tems , ils ne paroissent sentir en aucune manière la perte du défunt. Les plus proches parents se revêtent chacun à leur tour de l'habillement & exercent l'office dont nous avons déjà donné une description particulière , en rapportant les funérailles d'une vieille femme qui mourut pendant notre séjour dans l'Isle , & auxquelles Tubourai Tamaïdé , son parent , faisoit les fonctions de principal personnage du deuil ; nous n'avons pourtant pas encore expliqué pourquoi les Otahitiens s'enfuient à la vue du convoi. Le principal personnage du deuil porte un grand bâton plat , armé de la dent d'un goulu de mer , & dans un transport frénétique que sa douleur est supposée lui inspirer , il court sur tout ce qu'il voit , & s'il lui arrive d'attraper un Indien , il le frappe impitoyablement avec son bâton , ce qui ne peut pas manquer de causer une blessure dangereuse.

CES processions ou convois continuent à certains



intervalles pendant cinq lunes, mais ils deviennent moins fréquents par degrés, à mesure que le terme de ce tems approche. Lorsqu'il est expiré, le reste du cadavre est tiré de la biere, ils ratissent & lavent très-proprement les os, & les enterrent ensuite au-dedans ou au-dehors d'un Morai, suivant le rang qu'occupoit le mort; si le défunt étoit un *Earee* ou chef, ils n'enterrent pas son crâne avec le reste des os; ils l'enveloppent d'une belle étoffe, & le mettent dans une espèce de boîte faite pour cela, qu'ils placent aussi dans le Morai. Ce coffre est appelé *Ewharre no te Orometua*, la maison d'un docteur ou maître. Après cela le deuil cesse, à moins que quelques femmes ne soient toujours réellement affligées de la mort du défunt; & dans ce cas, elles se font quelquefois tout-à-coup des blessures avec la dent d'un goulu, quelque part qu'elles se rencontrent. Ce que nous venons de dire explique peut-être pourquoi Térapo dans un accès de chagrin se blessa elle-même au Fort. Quelque circonstance accidentelle pouvoit lui rappeler alors le souvenir d'un ami ou d'un parent qu'elle avoit perdu, & ranimer sa tendresse & sa douleur au point de lui faire répandre des larmes & répéter le rite funéraire.

LES cérémonies ne finissent pourtant pas avec le deuil; le Prêtre, qui est bien payé par les parents du défunt & les offrandes qui se font au Morai, récite toujours des prières. Quelques-unes des offrandes qu'ils déposent de tems en tems au Morai sont emblématiques, un jeune plane représente le défunt, & la touffe de plumes la divinité qu'ils invoquent. Le Prêtre ac-



ANN. 1769.  
Juillet.

compagné de quelques-uns des parents qui portent une petite offrande, se place vis-à-vis le Symbole de Dieu; il répète ses oraisons, d'après une formule établie qui est composée de sentences détachées; il entrelasse en même-tems des feuilles de noix de coco en différente forme, il les dépose ensuite sur la terre, dans l'endroit où les os ont été enterrés, & s'adresse à la divinité par un cri très-aigu, dont ils ne se servent que dans cette occasion. Lorsque le Prêtre se retire, ils emportent la touffe de plumes, & laissent les provisions tomber en pourriture ou devenir la pâture des rats.

Religion.

IL ne nous a pas été possible d'acquérir une connoissance claire & suivie de la religion des Otahitiens; nous la trouvâmes, ainsi que celle de la plupart des autres pays, enveloppée de mystères & défigurée par des contradictions apparentes. Leur langage religieux est différent, comme à la Chine, du langage ordinaire; de manière que Tupia qui prit beaucoup de peines pour nous instruire, n'ayant pas pour exprimer ses pensées des mots que nous entendissions, nous donna des leçons assez inutilement. Je rapporterai cependant, avec le plus de clarté que je pourrai, ce que nous en avons appris.

UN Etre raisonnable, quelque ignorant ou stupide qu'on le suppose, apperçoit d'abord que l'univers & ses différentes parties qu'il connoît, sont l'ouvrage de quelque agent infiniment plus puissant que lui-même; mais la production de l'univers tiré du néant, que nous exprimons par le mot création, est ce qu'il y a de plus difficile à concevoir, même pour les hom-





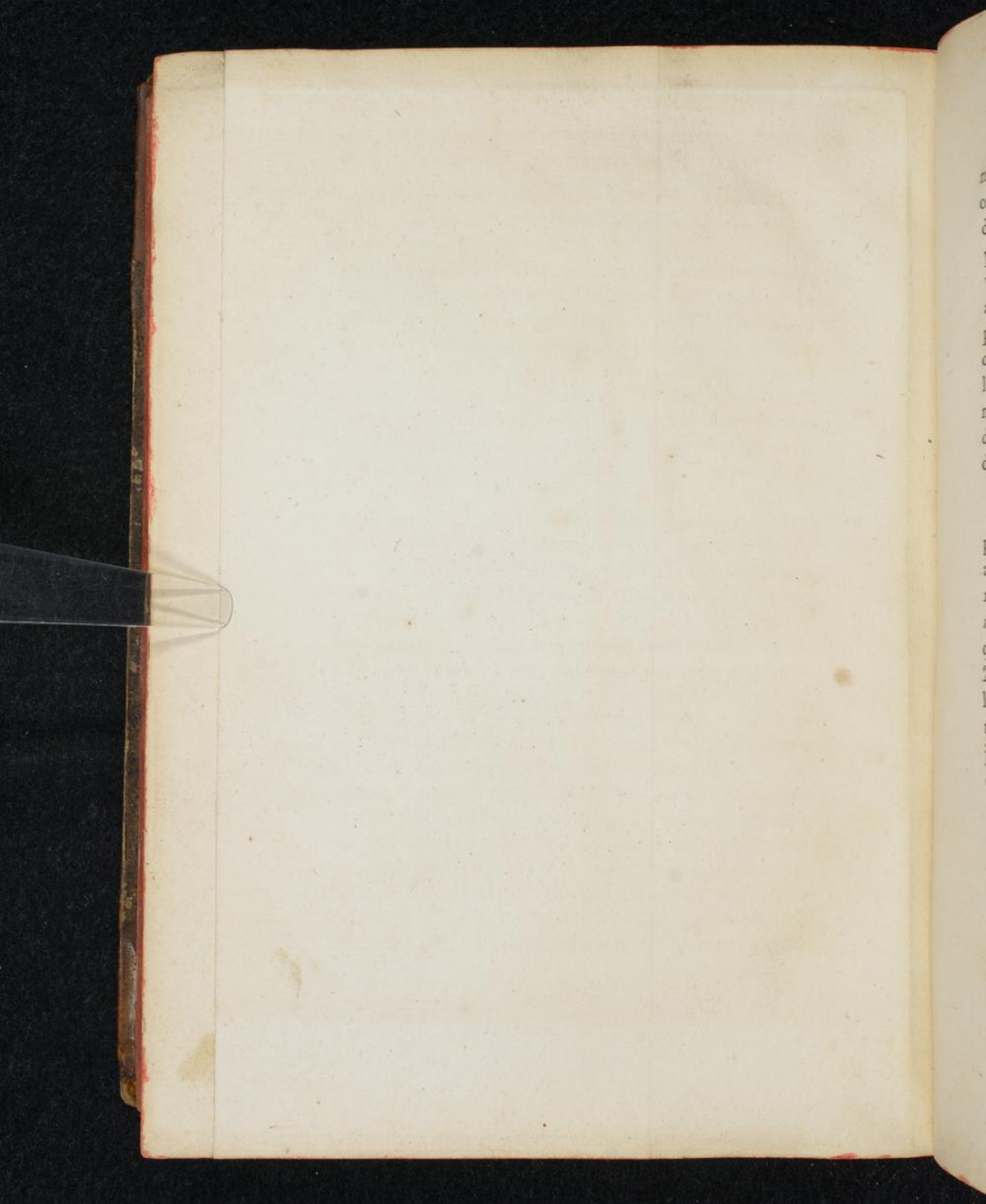
Demanchy Sculp.





Manière dont on expose les morts à Otaïiti.





mes les plus pénétrants & les plus éclairés. Comme on ne voit point d'Être capable en apparence de produire ce grand ouvrage, il est donc naturel de supposer qu'il réside dans quelque partie éloignée de l'univers, ou qu'il est invisible par sa nature, & qu'il doit avoir originairement donné l'être à tout ce qui existe par une méthode semblable à celle que suit la nature dans la succession d'une génération à l'autre ; mais l'idée de procréation comprend celle de deux personnes, & les Otahitiens imaginent que tout ce qui existe dans l'univers provient originairement de l'union de deux êtres.

---

ANN. 1769.  
Juillet.

ILs donnent à la divinité suprême, un de ces deux premiers êtres, le nom de *Taroataihetoomoo*, & ils appellent *Tepapa* l'autre qu'ils croient avoir été un rocher : ces deux êtres engendrèrent une fille *Tettowmatatayo*, l'année où les treize mois collectivement, qu'ils ne nomment jamais que dans cette occasion ; *Tettowmatatayo* unie avec le pere commun produisit les mois en particulier, & les mois par leur conjonction les uns avec les autres donnerent naissance aux jours. Ils supposent que les étoiles ont été engendrées en partie par le premier couple, & qu'elles se font ensuite multipliées par elles-mêmes. Ils ont le même système par rapport aux différentes espèces de plantes. Parmi les autres enfants de *Taroataihetoomoo* & de *Tepapa*, ils croient qu'il y a une race inférieure de dieux qu'ils appellent *Eatuas* ; ils disent que deux de ces *Eatuas* habitoient la terre il y a fort longtems, & engendrèrent le premier homme. Ils imaginent que



ANN. 1769.  
Juillet.

cet homme, leur pere commun, étoit en naissant rond comme une boule, mais que sa mere prit beaucoup de soin pour lui étendre les membres, & que leur ayant enfin donné la forme que nous avons à présent; elle l'appella *Eothe*, qui signifie *fini*. Ils croient encore que ce premier pere entraîné par l'instinct universel à propager son espèce, & n'ayant pas d'autre femelle que sa mere, en eut une fille; & qu'en s'unissant avec cette fille, il donna naissance à plusieurs autres avant de procréer un garçon; que cependant à la fin il en mit un au monde, & que celui-ci conjointement avec ses sœurs peupla le monde.

OUTRE leur fille *Tettowmatatayo*, les premiers parents de la nature, eurent un fils qu'ils appelloient *Tane*. Ils donnent à *Taroataihetoomoo*, la divinité suprême, le nom emphatique de producteur des tremblements de terre; mais ils adressent plus ordinairement leurs prières à *Tane*, qui, à ce qu'ils imaginent, prend une plus grande part aux affaires du genre-humain.

LEURS *Eatuas* ou Dieux subalternes en très-grand nombre, sont des deux sexes; les hommes adorent les dieux mâles, & les femmes les dieux femelles; ils ont chacun des Morais auxquels des personnes d'un sexe différent ne sont pas admises, quoiqu'ils en aient aussi d'autres où les hommes & les femmes peuvent entrer. Les hommes font les fonctions de prêtres pour les deux sexes, mais chaque sexe à les siens, & ceux qui officient pour les hommes n'of-

ficient pas ordinairement pour les femmes, & réciproquement.

ANN. 1769.  
Juillet.

LES Otahitiens croient que l'ame est immortelle, ou au moins qu'elle subsiste après la mort, & qu'il y a pour elle deux états de différents degrés de bonheur. Ils appellent *Tavirua l'Eray*, le séjour le plus heureux, & ils donnent à l'autre le nom de *Tiahoboo*; ils ne les regardent pourtant pas comme des lieux où ils seront récompensés ou punis, suivant la conduite qu'ils auront tenue sur la terre, mais comme des asyles destinés aux différentes classes d'hommes qui se trouvent parmi eux. Ils imaginent que les chefs & les principaux personnages de l'Isle entreront dans le premier, & les Otahitiens d'un rang inférieur dans le second; car ils ne pensent pas que leurs actions ici bas puissent avoir la moindre influence sur l'état futur, ni même qu'elles soient connues de leurs dieux en aucune manière. Si donc leur religion n'influe pas sur leurs mœurs, elle est au moins défintéressée, & les témoignages d'adoration & de respect qu'ils rendent aux dieux par des paroles ou des actions, proviennent seulement du sentiment de leur propre foiblesse & de l'excellence ineffable des perfections divines.

LE caractère de Prêtre ou *Tahova* est héréditaire dans les maisons; cette classe d'hommes est nombreuse, & composée d'Otahitiens de tous les rangs. Le chef des Prêtres est ordinairement le fils cadet d'une famille distinguée, & ils le respectent presque autant que



ANN. 1769.  
Juillet.

leurs Rois. Les Prêtres ont la plus grande partie du peu de connoissances qui sont répandues dans l'Isle ; mais ces connoissances se bornent à savoir les noms & les rangs des différents *Eatuas* ou dieux subalternes , & les opinions sur l'origine des êtres , que la tradition a transmises dans leur ordre : ces opinions sont exprimées en sentences détachées ; quelques Prêtres en répètent un nombre incroyable , quoiqu'il s'y trouve très-peu des mots dont ils se servent dans leur langage ordinaire.

LES Prêtres cependant ont plus de lumières sur la navigation & l'astronomie que le reste du peuple , & le nom de *Tahowa* ne signifie rien autre qu'un homme éclairé. Comme il y a des Prêtres pour toutes les classes , ils n'officient que dans celle à laquelle ils sont attachés ; le *Tahowa* d'une classe inférieure n'est jamais appelé pour faire ses fonctions par des Insulaires qui sont membres d'une classe plus distinguée , & le Prêtre d'une classe supérieure , n'exerce jamais les siennes pour des hommes d'un rang plus bas.

IL nous paroît que le mariage à *Otahiti* n'est qu'une convention entre l'homme & la femme , dont les Prêtres ne se mêlent point ; dès qu'il est contracté , il semble qu'ils en tiennent les conditions ; mais les parties se séparent quelquefois d'un commun accord , & dans ce cas le divorce se fait avec aussi peu d'appareil que le mariage.

QUOIQUE les Prêtres n'aient point imposé de taxes  
sur

sur les Otaïtiens pour une Bénédiction nuptiale, ils se sont approprié deux cérémonies dont ils retirent des avantages considérables. L'une est le *Tattoo* (ou l'usage de se piquer la peau), & l'autre la circoncision qui n'ont toutes les deux aucun rapport avec la religion. Nous avons déjà décrit le *Tattoo* : ce peuple a adopté la circoncision sans autres motifs que ceux de la propreté; cette opération, à proprement parler, ne doit pas être appelée circoncision, parce qu'ils ne font pas au prépuce une amputation circulaire : ils le fendent seulement à travers la partie supérieure, pour empêcher qu'il ne se recouvre sur le gland. Comme les Prêtres peuvent seuls faire les opérations du *Tattoo* & de la circoncision; & que c'est le plus grand de tous les deshonneurs que de ne pas porter des marques de l'une & de l'autre, on peut les regarder comme des cérémonies qui rapportent des honoraires au Clergé, ainsi que nos Mariages & nos Baptêmes. Les Insulaires paient ces rétributions libéralement & de bon cœur, non d'après un tarif fixé, mais suivant le rang & les facultés des parties ou de leurs amis.

---

ANN. 1769.  
Juillet.

LES Morais, ainsi que nous l'avons déjà observé, sont tout à la fois des cimetières & des endroits de culte, & en cela nos Eglises n'y ressemblent que trop. L'Otaïtien approche de son Morai avec un respect & une dévotion qui feroit honte au chrétien; il ne croit cependant pas que ce lieu renferme rien de sacré, mais il y va adorer une divinité invisible, & quoiqu'il n'en attende point des récompenses & n'en craigne



ANN. 1769.  
Juillet.

point de châtimens , il exprime toujours ses adorations & ses hommages de la manière la plus respectueuse & la plus humble. J'ai donné ailleurs une description très-détaillée des Morais & des Autels qui sont placés dans les environs. Lorsqu'un Indien approche d'un Morai pour y rendre un culte religieux , ou qu'il porte son offrande à l'Autel , il se découvre toujours le corps jusqu'à la ceinture , & ses regards & son attitude montrent assez que la disposition de l'ame répond à son extérieur.

Nous n'avons pas reconnu que ces peuples soient idolâtres ; du moins , ils n'adorent rien de ce qui est l'ouvrage de leurs mains , ni aucune partie visible de la création : il est vrai que les Insulaires d'*Otahiti* , ainsi que ceux des Isles voisines ont chacune un oiseau particulier , les uns un héron , & d'autres un martin pêcheur , auxquels ils font une attention particulière. Ils ont à leur égard des idées superstitieuses relativement à la bonne ou à la mauvaise fortune ; ainsi que la populace parmi nous en a sur l'hirondelle & le rouge-gorge. Ils leur donnent le nom d'*Eatuas* ; ils ne les tuent point & ne leur font aucun mal ; cependant ils ne leur rendent aucune espèce de culte.

Gouvernement.

JE n'ose pas affurer que ce peuple qui ignore entièrement l'art d'écrire , & qui par conséquent ne peut avoir des loix fixées par un titre permanent , vive sous une forme régulière de gouvernement ; il règne cependant parmi eux une subordination qui ressemble beaucoup au premier état de toutes les Nations de



l'Europe, lors du gouvernement féodal, qui accordoit une liberté licentieuse à un petit nombre d'hommes, & foumettoit le reste au plus vil esclavage.

ANN. 1769.  
Juillet.

VOICI les différens ordres qu'il y a dans l'Isle; l'*Earee Rahie*, ou Roi; l'*Earee*, ou Baron; le *Manahouni*, ou vassal, & le *Toutou*, ou paysan. L'Isle d'*Otahiti* est divisée en deux Péninsules; il y a dans chacune un *Earee Rahie* qui en a la souveraineté; ces deux espèces de Rois sont traités avec beaucoup de respect, par les *Otahitiens* de toutes les classes; mais ils ne paroissent pas exercer autant d'autorité que les *Earees* en exercent dans leurs propres districts. J'ai dit ailleurs que, pendant notre séjour dans l'Isle, nous n'avions pas vu une seule fois le Souverain d'*Oberoonoo*. *Otahiti* est divisé en différens districts, qui sont à-peu-près au nombre de cent; les *Earees* sont seigneurs d'un ou de plusieurs de ces cantons, ils partagent leurs territoires entre les *Manahounis* qui cultivent le terrain qu'ils tiennent sous le Baron. Les *Otahitiens* de la dernière classe appellés *Toutous*, semblent être dans une situation approchante de celle des Villains dans les Gouvernemens féodaux; ils font tous les travaux pénibles, ils cultivent la terre sous les *Manahounis*, qui ne sont que les cultivateurs de nom; ils vont chercher le bois & l'eau, & sous l'inspection de la maîtresse de la famille, ils apprêtent les aliments; ce sont aussi eux qui pêchent le poisson.

CHACUN des *Earees* tient une espèce de Cour, & a une suite nombreuse composée principalement des fils cadets de sa tribu. Quelques-uns de ceux-ci exer-



ANN. 1769.  
Juillet.

cent dans la maison de l'Earee des emplois particuliers ; mais nous ne pouvons pas dire exactement de quelle nature ils font. Les uns étoient appelés *Eowa no l'Earee*, & d'autres *Whanno no l'Earee* ; les Barons nous envoioient souvent leurs messages par ces Officiers : de toutes les cours des Earees , celle de *Tootahah* étoit la plus brillante & il ne faut pas s'en étonner , puisqu'il administroit le gouvernement au nom d'*Outou* son neveu , qui étoit Earee Rahie d'*Obereonoo*, & vivoit sur ses terres. L'enfant du Baron ou Earee , ainsi que celui du souverain, où Earee Rahie succède dès le moment de sa naissance au titre & aux honneurs de son père. Un Baron qui étoit un jour appelé Earee , & dont on n'approchoit qu'en faisant la cérémonie d'ôter une partie de ses vêtemens & de découvrir la partie supérieure de son corps , est réduit le lendemain à l'état de simple particulier , si sa femme est accouchée d'un fils la nuit précédente. Tous les témoignages de respect qu'on rendoit à son autorité , passent à son enfant , s'il ne le massacre pas en naissant ; mais le pere reste toujours possesseur & administrateur des biens : parmi les raisons qui ont contribué à former les sociétés appelées *Arreoy*, cette coutume peut y avoir eu quelque part.

Guerres.

S'IL arrive que les Insulaires voisins forment une attaque générale contre l'Isle ; chaque district , sous le commandement d'un Earee , est obligé de fournir son contingent de soldats pour la défense commune. J'ai remarqué plus haut que *Tupia* faisoit monter à six mille six cents quatre-vingt-six le nombre des combat-

rans que tous les districts pouvoient mettre en campagne.

ANN. 1769.  
Juillet.

DANS ces occasions les forces réunies de toute l'Isle sont commandées en chef par l'Earee Rahie. Les démêlés particuliers qui naissent entre deux Earees, se décident par leurs propres sujets, sans troubler la tranquillité générale.

ILS ont pour armes des frondes qu'ils manient avec beaucoup de dextérité, des piques pointues & garnies d'un os de raie, & de gros bâtons d'un bois très-dur, de six ou sept pieds de long. On dit qu'ainsi armés, ils combattent avec beaucoup d'opiniâtreté; cela est d'autant plus probable, qu'il est sûr qu'ils ne font point de quartier aux hommes, femmes ou enfans qui tombent malheureusement dans leurs mains pendant la bataille, ou quelques heures après, c'est-à-dire avant que leur colere, qui est toujours violente sans être durable, soit calmée.

Armes.

PENDANT que nous étions à *Otahiti*, l'Earee Rahie d'*Obereonoo* vivoit en bonne intelligence avec l'Earee Rahie de *Tiarraboa*, l'autre péninsule. Quoique celui-ci s'arrogeât le titre de Roi de l'Isle, l'autre Souverain n'étoit pas plus jaloux de cette prétention chimérique que ne l'est Sa Majesté très-Chrétienne de voir notre Souverain prendre le titre de Roi de France.

ON ne peut pas espérer que sous un gouvernement si imparfait & si grossier, la justice distributive soit administrée fort équitablement; mais il ne doit y avoir que peu de crimes dans un pays où il est si facile de



ANN. 1769.  
Juillet.

fatisfaire tous ses goûts & toutes ses passions, & où par-conséquent les intérêts des hommes ne sont pas souvent opposés les uns aux autres. Dans nos contrées d'Europe, un homme qui n'a point d'argent voit qu'il pourroit, avec ce métal, fatisfaire tous les desirs; les Otahitiens n'ont ni monnoie, ni aucun signe fictif qui lui ressemble: il n'y a, à ce qu'il paroît, dans l'Isle aucun bien permanent dont la fraude ou la violence puissent s'emparer; & effectivement si on retranche tous les crimes que la cupidité fait commettre aux peuples civilisés, il n'en restera pas beaucoup. Nous devons ajouter que par-tout où les loix ne mettent point de restrictions au commerce des femmes, les hommes sont rarement tentés de devenir adultères; d'autant plus qu'une femme doit être rarement l'objet d'une préférence particulière sur les autres, dans un pays où elles sont moins distinguées par des ornemens extérieurs & par les circonstances accidentelles qui résultent des raffinemens de l'art & du sentiment. Il est vrai que ces Insulaires sont voleurs; comme chez eux personne ne peut essuyer de grands dommages, ou tirer de grands profits par le vol, il n'a pas été nécessaire de réprimer ce délit par les châtimens, qui, dans d'autres Nations, sont absolument indispensables pour maintenir l'existence de la société. Tupia nous a dit pourtant que l'adultère & le vol se punissent quelquefois: dans tous les cas d'injure ou de délit, la punition du coupable dépend de l'offensé. Le mari, dans un premier transport de ressentiment, punit quelquefois l'adultère de mort, lorsqu'il surprend les coupables en flagrant-délit; mais s'il n'y a point



de circonstances qui provoquent sa colère, la femme en est ordinairement quitte pour quelques coups. Comme la punition n'est autorisée par aucune loi, & qu'il n'y a point de Magistrat chargé de la vindicte publique, les coupables échappent souvent au châti-ment, à moins que l'offensé ne soit le plus fort; cependant un Chef punit de tems en tems ses sujets immédiats, pour les fautes qu'ils commettent les uns envers les autres, & même il châtie des Insulaires qui ne dépendent point de lui, lorsqu'ils sont supposés s'être rendus coupables de quelque délit dans son propre district.

ANN. 1769.  
Juillet.

APRÈS avoir décrit le mieux qu'il m'a été possible l'état présent de l'Isle & du peuple qui l'habite, des coutumes & des mœurs, du langage & des arts; je terminerai ce Chapitre par quelques observations générales qui peuvent servir aux Navigateurs, si quelques-uns des vaisseaux de la Grande-Bretagne reçoivent par la suite des ordres pour aborder à *Otahiti*: comme cette Isle ne produit rien qui puisse devenir un objet de commerce, & qu'elle ne présente d'autre utilité aux Européens que des ports pour s'y rafraîchir, lorsqu'ils passeront dans les mers du Sud, il faudroit, pour en tirer tout le parti possible, y transporter des moutons, des chèvres, des bêtes à cornes, des légumes & graines d'Europe, ainsi que d'autres plantes, qui vraisemblablement réussiroient très-bien dans un si beau climat & un sol si fertile.

QUOIQUE l'Isle d'*Otahiti* & les Isles voisines soient situées dans le tropique du Capricorne, la cha-



ANN. 1769.  
Juillet.

leur n'y est pas incommode, & les vents n'y soufflent pas toujours de l'Est; nous avons eu souvent pendant deux ou trois jours un vent frais du S. O., & quelquefois, mais rarement, du N. O. Tupia nous a dit que les vents S. O. règnent en Octobre, Novembre, Décembre; & nous ne doutons pas du fait. Lorsque les vents sont variables, ils sont toujours accompagnés d'une grosse mer, qui vient du S. O. ou O. S. O.; quand il fait calme & que l'atmosphère est chargée de brouillards, il règne aussi une grosse mer, qui a sa direction du même côté, ce qui est un présage sûr que les vents sont variables ou viennent de l'Ouest, en pleine mer; car le tems est toujours clair avec un vent alisé régulier. La rencontre des vents d'Ouest, dans les limites générales du commerce d'Orient, a porté quelques Navigateurs à penser qu'ils étoient alors près de quelque grande étendue de terre; mais je crois que ces vents n'autorisent pas leur conjecture.

Nous avons reconnu, ainsi que le *Dauphin*, que les vents alisés, dans ces parages, ne s'étendent pas au Sud à plus de 20 degrés; & au-delà, nous avons trouvé communément un vent frais d'Ouest. Il est raisonnable de supposer que lorsque ces vents sont forts, ils rechassent le vent d'Est & empiètent par conséquent sur les limites dans lesquelles ils ont coutume de souffler, ce qui produit nécessairement des vents variables & une grosse mer S. O.: cette supposition est d'autant plus probable que chacun fait que les vents alisés soufflent très-foiblement, lorsqu'ils sont à quelque distance de leurs limites; ils peuvent donc facilement être  
arrêtés



arrêtés ou chassés en arrière par un vent contraire : il est aussi très-connu que les limites des vents alisés ne varient pas seulement aux différentes saisons de l'année, mais quelquefois dans la même saison d'une année à l'autre.

ANN 1769.  
Juillet.

ON n'a donc point de raison de supposer que les vents S. O. , dans ces limites, soient causés par la proximité de quelque grande étendue de terre, d'autant plus qu'ils sont toujours accompagnés de grandes lames, qui ont la même direction que le vent; & nous avons trouvé d'ailleurs que les houles battent avec beaucoup plus de force sur les côtes S. O. des Isles, qui sont situées dans les limites des vents alisés, que sur les autres parties.

LES marées, dans les environs de ces Isles, sont peut-être aussi peu considérables que dans aucune autre partie du monde; une lune S. ou S.  $\frac{1}{4}$  S. O. rend la marée haute dans la baie de *Matavai* à *Otahiti*; mais l'eau s'élève rarement au-dessus de dix ou douze pouces, d'après le résultat d'un grand nombre d'épreuves faites avec les quatre aiguilles du D. *Knight*, adaptées au compas azimuth: j'ai trouvé que la variation de l'aiguille étoit de 4<sup>d</sup> 46' E. Je crois que ces compas sont les meilleurs qu'on puisse se procurer, cependant lorsqu'ils sont appliqués à la ligne du méridien, j'ai reconnu qu'il n'y avoit pas seulement entr'eux une différence d'un degré & demi; mais que des observations faites le même jour, avec la même aiguille, varioient d'un demi-dégré dans le résultat. Je ne me souviens pas d'avoir jamais vu que deux aiguilles se soient



ANN. 1769.  
Juillet.

exactement rencontré dans le même-tems & le même lieu, quoique différentes épreuves avec la même aiguille, faites l'une après l'autre, se soient souvent trouvées d'accord : cette imperfection de la boussole n'est d'aucune importance pour la navigation, parce qu'on peut toujours trouver la variation de l'aiguille à un degré d'exa&itude plus que suffisant pour toutes les opérations nautiques.

*Fin du premier Livre & du Tome deuxième.*